

3.8. Informations sur le choix de l'équipement

RANDONNÉE PÉDESTRE

Consignes de sécurité

- De préférence, ne partez jamais seul
- Avisez quelqu'un de votre itinéraire et de votre heure de retour
- La consommation d'alcool et/ou de drogue est interdite

Équipements fortement recommandés

- Chaussure de randonnée
- Vêtements confortables
- Eau

Matériels recommandés

Habillement

- Coupe-vent imperméable
- Chapeau ou casquette
- Vêtements chauds
- Vêtements de rechange
- Sac à dos

Autres

- Carte
- Nourriture
- Crème solaire et chasse-moustiques
- Trousse de premiers soins
- Lampe de poche ou frontale
- Couteau et allumette ou briquet

En cas d'urgence, contactez le (911 ou *4141 ou numéro du Parc ou autres)